

- 1 RUBAN ET APPRÊT "EIFS TAPE"
- 2 MEMBRANE HYDROFLEX STD
- 3 BASE / ADHÉSIF ADEX
- 4 POLYSTYRÈNE EXTRUDÉ
- 5 TREILLIS HC
- 6 BASE NIVELEX
- 7 APPRÊT PRIMEX
- 8 FINITION

Description

Le système adex-HC est un système de type "hard-coat" intégrant l'utilisation d'une couche de base renforcée de fibres rigides sur panneau isolant de polystyrène extrudé (XPS). Le résultat est un système qui permet d'accroître la résistance thermique et la résistance à l'impact.

Bénéfices

- Fournit une couverture monolithique de l'isolation, réduit la consommation d'énergie
- Assure l'étanchéité de l'enveloppe du bâtiment et une protection continue du substrat
- Permet le drainage de l'humidité et des infiltrations
- Durable et flexible
- Flexibilité de conception architecturale
- Résiste à la saleté, la décoloration et à l'abrasion

Caractéristiques

- Membrane continue sur le substrat
- Base non-combustible
- Choix de couleurs illimités

SVP consultez adex.ca pour obtenir la dernière version des documents contenus dans ce cartable ainsi que : Devis de systèmes (PDF et Word), Dessins techniques, Fiches techniques de produit, Garanties, Guide d'entretien...et bien d'autres items.

Ce document vise à aider le professionnel d'un projet (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) à rédiger un devis technique. Les informations qu'il contient sont mises à sa disposition à titre indicatif seulement. Le professionnel assume l'entière responsabilité d'évaluer l'utilité, la conformité et la convenance des dites informations quant au projet spécifique. Il s'engage à faire la vérification des données techniques contenues au présent document afin de s'assurer de leur applicabilité audit projet. Dès lors que telle utilisation est faite par le Professionnel, celui-ci prend la charge des dites informations comme si elles étaient siennes. Toute utilisation par une personne non spécialisée est strictement déconseillée.

PARTIE 1 : GÉNÉRALITÉS

1.1 TRAVAUX INCLUS

Fournir toute la main-d'œuvre, tous les matériaux et tout l'équipement nécessaires à l'installation du système adex-**HC**.

1.2 TRAVAUX CONNEXES PRESCRITS AILLEURS

1. Charpentes légères : Section 05400
2. Mastics d'étanchéité : Section 07900

1.3 DESCRIPTION DU SYSTÈME

Le système consiste en la pose d'un enduit hydrofuge et pare-air (si nécessaire), d'isolant de polystyrène extrudé, d'attaches mécaniques, de base acrylique, de treillis d'armature en fibre de verre, de moulures (si nécessaires), d'un apprêt et d'une couche d'enduit de finition 100 % acrylique.

1.4 EXIGENCES CONCEPTUELLES

1. Tous les travaux doivent respecter les codes et normes en vigueur, les recommandations du fabricant et les règles de l'art en construction.
2. Le système de substrat doit être conçu pour résister à toutes les charges, telles que charges mobiles, permanentes, surcharges, charges sismiques, appels d'air, etc.
3. Sur une surface non verticale, la pente minimale sera de six sur douze (6/12) et d'une longueur maximale de 250 mm (10").
4. Des joints de mouvement devront être installés aux endroits suivants:
 - a) Aux étages de tout bâtiment;
 - b) Au niveau des planchers en présence de lisse flottante;
 - c) Aux joints de mouvement du substrat;
 - d) Aux joints de mouvement du bâtiment;
 - e) À la jonction de tous matériaux différents;
 - f) Aux encoignures et ouvertures majeures;
 - g) À tout autre endroit spécifié sur les plans;

- h) À des distances maximales de 5 m (16 pi) et délimitant une superficie maximale de 14 m² (150 pi²) pour contrer la dilatation thermique;
- i) Aux endroits où l'on prévoit une déflexion supérieure à L/360.

1.5 ASSURANCE DE QUALITÉ

1. L'applicateur devra disposer de suffisamment de matériel et de main-d'œuvre qualifiée pour mettre en œuvre le système.
2. L'applicateur devra suivre les directives du professionnel pour l'installation de toutes les composantes du système.

1.6 LIVRAISON, ENTREPOSAGE ET MAINTIEN

1. Tous les matériaux fournis par Systèmes ADEX devront être livrés dans leur emballage d'origine avec l'identification lisible du fabricant.
2. Tous les matériaux fournis par Systèmes ADEX devront être entreposés dans un endroit frais et sec, à l'abri du soleil, des intempéries et des dommages, et à des températures supérieures à 5 °C (41 °F).
3. Les matériaux présumés avoir été soumis au gel ne devront pas être employés.
4. Minimiser l'exposition des contenants aux températures supérieures à 32 °C (90 °F).

1.7 CONDITIONS AU CHANTIER

1. Le système de revêtement devra être installé dans des conditions climatiques au-dessus de 5 °C (41 °F).
2. Un chauffage et une ventilation adéquats devront être fournis lors de l'installation à des températures sous les 5 °C (41 °F).

3. Une température ambiante d'au moins 5°C (41°F) devra être maintenue après l'installation du système de revêtement durant une période minimale de 24 heures ou plus si nécessaire, pour assurer un séchage complet.
4. Le substrat devra être soumis à un examen de solidité, d'étanchéité et d'aplomb avant le début de l'installation du système.
5. L'installation du système de revêtement devra être coordonnée avec les autres corps de métier.
6. On protégera les aires et surfaces environnantes contre tout dommage au cours des travaux.
7. On protégera les travaux finis à la fin de la journée de travail pour éviter toute infiltration d'eau derrière le système.

1.8 AUTRES SYSTÈMES

Les systèmes considérés équivalents à adex-**HC** devront être approuvés par écrit par l'architecte, au moins dix (10) jours ouvrables avant la date de fermeture des soumissions.

1.9 GARANTIE

Sur demande, le fabricant fournira une garantie certifiant que les matériaux sont conformes à ce devis et exempts de défaut de fabrication pour une période de cinq (5) ans suivant la fin des travaux d'installation.

PARTIE 2 : PRODUITS

2.1 FABRICANT

Toutes les composantes du système de revêtement extérieur devront être achetées de Systèmes ADEX ou de ses distributeurs autorisés. Aucun remplacement ni ajout de matériaux ne pourra se faire sans le consentement écrit du fabricant.

2.2 PRODUITS

1. Membrane hydrofuge et pare-air:
 - a) Devra être un produit à base 100 % acrylique, tel que:
 1. HYDROFLEX STD (perméable à la vapeur d'eau), mélangée à poids égal avec du ciment GU.
 2. HYDROFLEX WO (perméable à la vapeur), prête à usage.

3. HYDROFLEX ML (perméable à la vapeur), liquide, prête à usage et applicable au rouleau ou au fusil:
4. HYDROFLEX VB (pare-vapeur), prête à usage.
 - b) Devra respecter les exigences de la norme UEAct article 3.3.1.1. pour l'imperméabilité à l'eau;
 - c) Devra respecter les exigences de la norme ASTM-E-283 pour la perméabilité à l'air;
 - d) Devra être fabriquée par Systèmes Adex inc.
2. Isolant de polystyrène extrudé:
 - a) Devra être produit par un fabricant approuvé par Systèmes Adex inc.;
 - b) Devra avoir une épaisseur minimale de 25 mm (1"), dimensions maximales de 600 mm x 2400 mm. (2 pi. x 8 pi.);
 - c) Devra respecter les exigences de la norme CAN/ULC S701.
3. Attaches mécaniques: Seront des rondelles TFP-604 avec vis anticorrosion ou des clous Technofix, selon le substrat.
4. Moulures de P.V.C. (si nécessaire): Devront être conformes à la norme ASTM-D1784 pour usage extérieur. [voir les modèles au catalogue ADEX]
5. Bases acryliques: Devra être un produit acrylique, ne contenant aucun amiante, tel que:
 - a) Base ADEX, manufacturé par Systèmes Adex inc.;
 - b) NIVELEX, manufacturé par Systèmes Adex inc.
6. Le treillis d'armature:
 - a) Devra être vendu par Systèmes ADEX-inc. ou par ses distributeurs autorisés;
 - b) Devra respecter la norme ASTM D-5034
 - c) Sera de différents poids selon les besoins:
 1. Treillis autocollant UNITAPE
 2. Treillis Départ: 4,5 once/v² (150 g/m²)
 3. Treillis HC: 4,7 once/v² (160 g/m²)
7. Couche d'apprêt: Devra être un composé acrylique, contenant de la silice, applicable au rouleau, tel que le PRIMEX, manufacturé par Systèmes Adex inc.

8. Enduit de finition acrylique :
 - a) Devra être un produit en pâte, à base 100% acrylique, mélangé en usine, prêt pour usage, avec couleur et texture intégrées.
 - b) Sera de texture [voir les textures au catalogue ADEX].

2.3 AUTRES MATÉRIAUX

1. Le substrat pourra être composé de :
 - a) Éléments de maçonnerie;
 - b) Panneaux de fibrociment;
 - c) Plaques de plâtre traité revêtues d'un feutre de fibre de verre résistant aux alcalis;
 - d) Panneaux de OSB ou de contreplaqué;
 - e) Panneaux de plâtre de grade extérieur.
2. Ciment :
Sera de Type GU et conforme à la norme CSA-A3001, frais et exempt d'agglomérats.
3. Eau :
Sera limpide, exempte de débris et potable.
4. Solin flexible :
Devra être flexible et testée pour son adhésion avec les composantes du système. Les produits acceptés sont le RUBAN EIFS TAPE avec l'apprêt approprié ainsi que le SCELLANT et TREILLIS A-FLEX. Tout autre matériel devra être approuvé par Système Adex Inc
5. Cordons de scellement & Calfeutrant :
 - a) Vous référer à la section 07 90 00. ;
 - b) Les cordons de scellement devront être de type à cellules fermées;
 - c) Utiliser uniquement des calfeutnants à bas module à longue durée de vie. Utiliser du calfeutrant compatible avec le SIFE et les autres surfaces;
 - d) Les produits utilisés doivent rencontrer la norme ASTM C1382 : Méthode d'essai standard pour la détermination des propriétés d'adhérence en traction des calfeutnants utilisés dans les joints de SIFE, tel que : ADSEAL DWS 4580 ou LM 4600 de ADFAST;

2.4 ESSAIS DU SYSTÈME

1. Les tests effectués par des laboratoires indépendants sur les enduits spécifiés pourront être exigés par l'architecte ou le représentant du propriétaire.
2. Les propriétés observées devront égaler ou surpasser les valeurs suivantes selon les méthodes énumérées :

MÉTHODE DE TEST

DURABILITÉ SOUS VARIATIONS CLIMATIQUES : CCMC TG APPENDICE A2 (60 CYCLES)

Aucune fissuration, coulure ni cloquage de la base; aucun délaminage, décollement ni craquelage de la finition

VIEILLISSEMENT ACCÉLÉRÉ : ASTM G 155 (EXPOSITION 2000 HRS)

Aucun effet nuisible

RÉSISTANCE AUX PROJECTIONS DE SEL : ASTM-B117 (EXPOSITION DE 300 H)

Aucun effet nuisible

RÉSISTANCE À LA MOISSURE ET AUX CHAMPIGNONS : CCMC 6.8

Aucune croissance de moisissure ni de champignon

IMPERMÉABILITÉ : CCMC 6.6.

≥ 2 heures

ABSORPTION D'EAU : CCMC 6.7.

≤ 20%

TRANSMISSION DE LA VAPEUR D'EAU : ASTM E96

plus de 170 ng/Pa.s.m²

■ méthode de test

■ résultat

PARTIE 3: EXÉCUTION

3.1 INSPECTION

1. Le substrat sera examiné pour s'assurer qu'il est en bon état, solide, sans vide ou projection.
2. Tous les solins métalliques seront examinés pour s'assurer qu'ils permettent l'évacuation d'éventuelles infiltrations vers l'extérieur.
3. L'architecte et le maître d'œuvre devront être avisés de toute anomalie et les travaux devront être interrompus jusqu'à ce que la situation soit corrigée.

3.2 MÉLANGE

1. Membrane HYDROFLEX STD :
 - a) Dans un récipient propre seront mélangés,

- à poids égal, la membrane HYDROFLEX STD et le ciment hydraulique de type GU.
- b) Lorsque le produit sera homogène, attendre 5 minutes puis agiter à nouveau.
 - c) Aucun autre produit (tel antigel, accélérateur ou autre) ne pourra y être ajouté.
2. NIVELEX:
- a) Dans le récipient original du NIVELEX (20 kg) seront ajoutés et mélangés à 10 kg de ciment GU.
 - b) Lorsque le produit sera homogène, attendre 5 minutes puis agiter à nouveau.
 - c) Aucun autre produit (tel antigel, accélérateur ou autre) ne peut y être ajouté.
3. Base ADEX:
- a) Dans un récipient propre seront mélangés, à poids égal, la Base ADEX et le ciment hydraulique de type GU.
 - b) Lorsque le produit sera homogène, attendre 5 minutes puis agiter à nouveau.
 - c) Aucun autre produit (tel antigel, accélérateur ou autre) ne peut y être ajouté.

3.3 INSTALLATION

1. Un solin flexible devra être installé pour sceller toutes les jonctions du support intermédiaire aux matériaux différents (ouvertures, insertions, etc.)
2. La membrane HYDROFLEX sera appliquée sur tous les joints du substrat de concert avec un ruban UNITAPE autocollant.
3. Laisser sécher et appliquer la membrane HYDROFLEX sur toute la surface à une épaisseur minimale de 1,6 mm (1/16").
4. Un minimum de vingt-quatre (24) heures devront s'écouler entre la pose de la membrane HYDROFLEX et la pose de l'isolant.
5. Le mélange de Base ADEX sera appliqué sur le substrat en bandes verticales au moyen d'une truelle avec des dents de 10 mm (3/8") de largeur et de 5 mm (3/16") d'épaisseur, à entraxe de 50 mm (2").
6. L'isolant sera ancré sur le mur à sa position finale, le côté long horizontalement, en commençant par le bas. Utiliser deux (2) ancrages par feuille.
7. Tous les joints des panneaux devront être échelonnés et interverrouillés aux coins des murs.
8. Décaler d'au moins 150 mm (6") les joints des panneaux isolants de ceux du support.
9. Aucune jonction de panneaux isolants ne devra être alignée aux angles des ouvertures.
10. Si des échancrures se produisent, des tranches fines d'isolant y seront insérées (sans utiliser d'adhésif) ou seront remplies de polyuréthane (tel Foam 2 Foam de Wind-lock).
11. Des rainures seront pratiquées dans l'isolant pour l'installation des joints d'expansion ou pour la fabrication des rainures esthétiques. Un minimum de 19 mm (3/4") d'épaisseur devra être conservé sous ces rainures.
12. Ces rainures ne devront pas être situées aux jonctions des panneaux isolants.
13. Tous les reliefs faits de polystyrène seront installés en les ancrant solidement dans le substrat.
14. Tous les reliefs et rainures devront avoir une pente vers l'extérieur afin d'empêcher toute accumulation d'eau.
15. Les joints d'expansion en PVC, de type 2027-25 seront ancrés dans l'isolant en utilisant des attaches Trim-Tab.
16. Le treillis d'armature Ultra sera installé sur toute la surface en utilisant les ancrages TFP-604 avec vis anti-corrosion ou à l'aide de clous Technofix selon le substrat.
17. Ces attaches mécaniques seront fixées dans le substrat à tous les 400 mm (16") centre à centre.
18. Les joints du treillis d'armature devront se chevaucher sur un minimum de 65 mm (2 1/2"), tant verticalement qu'horizontalement.
19. Le treillis d'armature devra chevaucher les moulures de PVC.
20. Le mélange de NIVELEX sera appliqué sur toute la surface, à une épaisseur de 3,2 mm (1/8 ") afin de cacher le treillis. La surface sera immédiatement aplanie.

21. Une bande de treillis de départ de 300 mm (12") de long sera installée dans le mélange de NIVELEX en angle de 45° aux coins de toutes les ouvertures.
22. Une deuxième couche du mélange de NIVELEX sera ensuite appliquée afin d'atteindre une épaisseur totale de 6,4 mm (1/4").
23. Une autre couche du mélange de NIVELEX peut être nécessaire si, après séchage, il y a des imperfections ou si le treillis n'est pas complètement recouvert.
24. Un minimum de vingt-quatre (24) heures devront s'écouler entre la pose du mélange de NIVELEX et la pose de l'enduit de finition.
25. Une couche d'apprêt PRIMEX (de même couleur que la finition) sera appliquée uniformément sur toute la surface, à l'aide d'un rouleau à peindre.
26. Une couche compacte d'enduit de finition, de texture [voir au catalogue ADEX], sera appliquée à la truelle, à une épaisseur égale à celle de l'agrégat le plus gros, de façon continue, en maintenant un côté humide. Elle sera nivelée immédiatement pour lui donner une apparence uniforme et sans reprise.
27. Ne pas appliquer les enduits de finition sur les parois où il y aura installation de mastic d'étanchéité.
28. Toutes les jonctions des moulures devront être scellées correctement.

3.4 PROTECTION

S'assurer que l'entrepreneur général protégera tous les travaux contre les infiltrations et les dommages par l'installation sans délai des solins et des mastics d'étanchéité nécessaires.

3.5 NETTOYAGE

1. Les matériaux abandonnés par l'installateur devront être enlevés.
2. L'installateur devra nettoyer les surfaces et matériaux adjacents.

Le présent document contient les recommandations actuelles applicables à l'installation du système adex-**HC**. Elles ne sont fournies qu'à titre indicatif et sont sujettes à des modifications sans préavis. Systèmes Adex inc. se réserve le droit de faire toutes modifications éventuelles en tenant compte des progrès technologiques. Le professionnel (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) qui choisit de faire un usage, quel qu'il soit, de ces informations, assume l'entière responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, directe ou indirecte, qui pourrait découler de cet usage. Systèmes Adex inc. n'assume ni n'engage aucune responsabilité pouvant donner lieu à des dommages, défauts, défectuosités, déficiences, préjudices, pertes ou diminution de profit, qu'ils soient directs ou indirects, résultant de cet usage par le professionnel. Toute utilisation par une personne non spécialisée est strictement déconseillée.

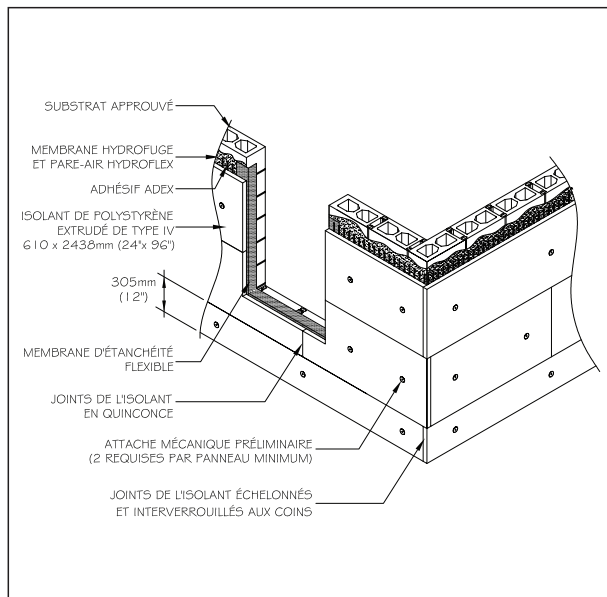
SVP consulter www.adex.ca pour obtenir la dernière version de ce document.

CENTRE DES AFFAIRES

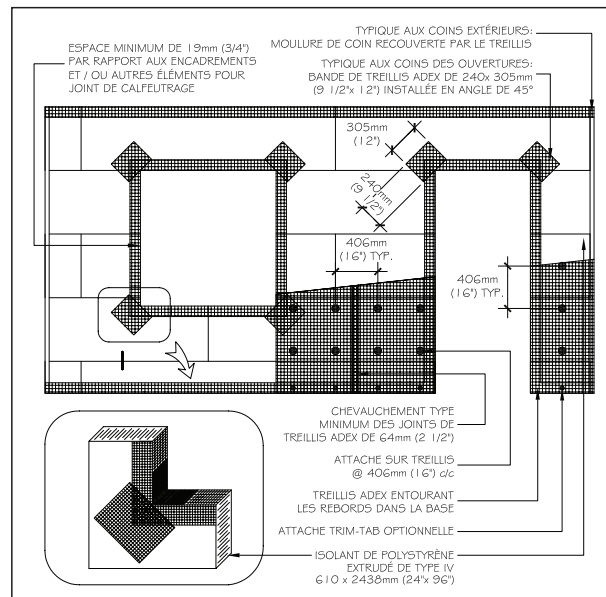
7911, Marco Polo
Montréal (Québec) Canada H1E 1N8
www.adex.ca

T 514-648-1213 | F 514-648-9597

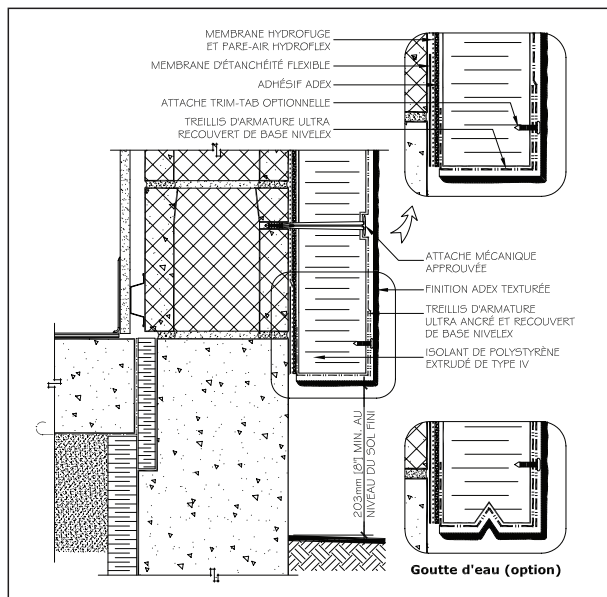
Septembre 2025



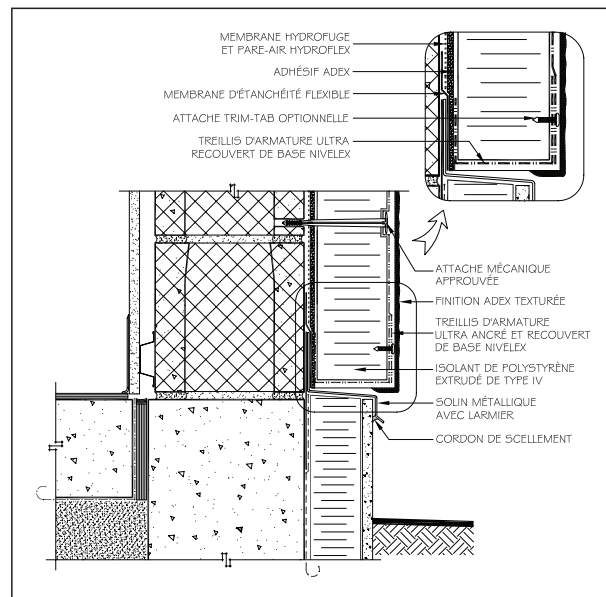
POSE DE L'ISOLANT



POSE DES TREILLIS

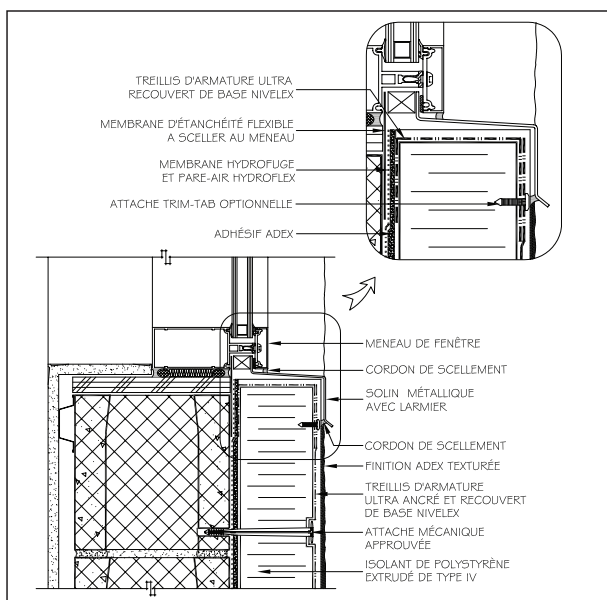


DÉPART MÉTHODE A

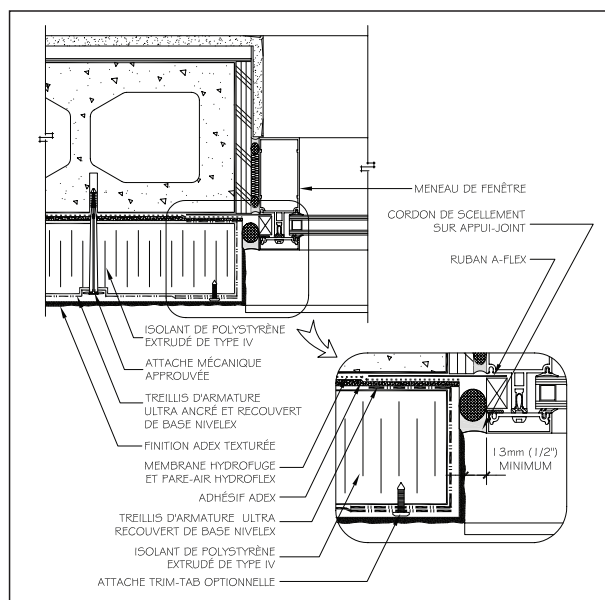


DÉPART MÉTHODE B

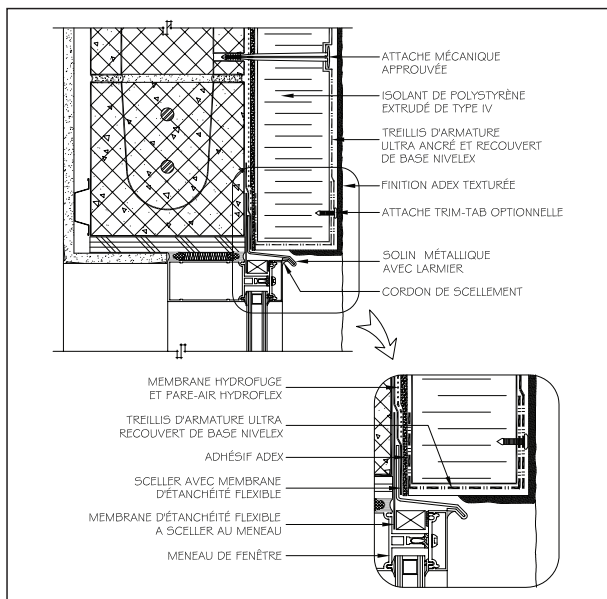
Le présent document contient les recommandations actuelles applicables à l'installation du système adex-**HC**. Elles ne sont fournies qu'à titre indicatif et sont sujettes à des modifications sans préavis. Systèmes Adex inc. se réserve le droit de faire toutes modifications éventuelles en tenant compte des progrès technologiques. Le professionnel (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) qui choisit de faire un usage, quel qu'il soit, de ces informations, assume l'entière responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, directe ou indirecte, qui pourrait découler de cet usage. Systèmes Adex inc. n'assume ni n'engage aucune responsabilité pouvant donner lieu à des dommages, défauts, déficiences, préjudices, pertes ou diminution de profit, qu'ils soient directs ou indirects, résultant de cet usage par le professionnel. Toute utilisation par une personne non spécialisée est strictement déconseillée. **SVP consulter www.adex.ca pour obtenir la dernière version de ce document.**



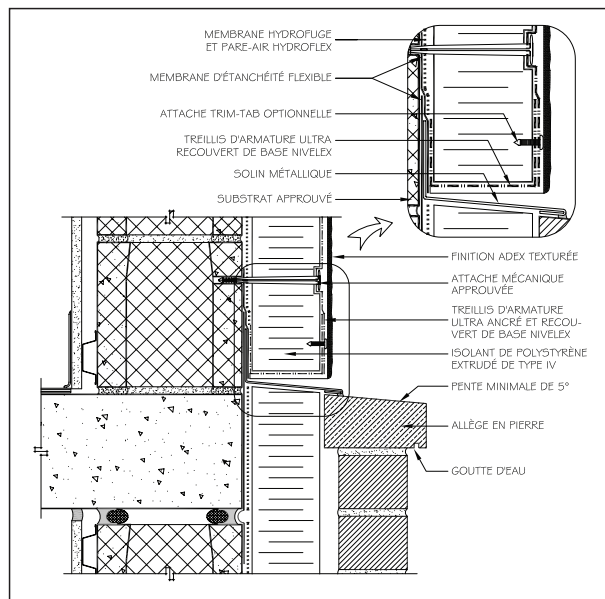
SEUIL DE FENÊTRE



JAMBAGE DE FENÊTRE

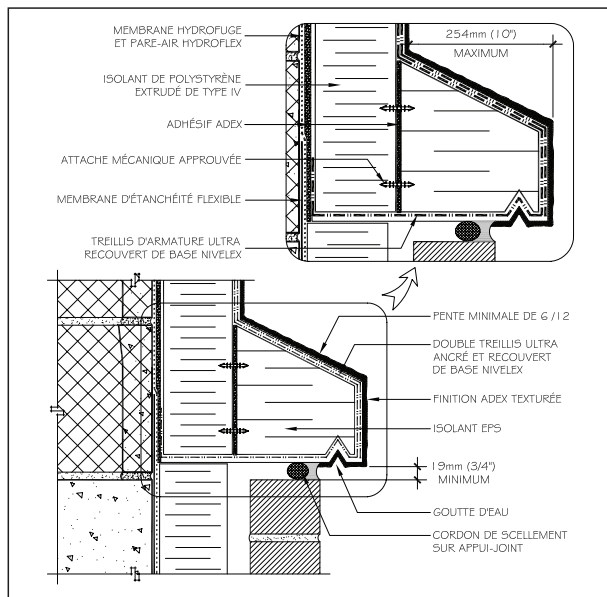


TÊTE DE FENÊTRE

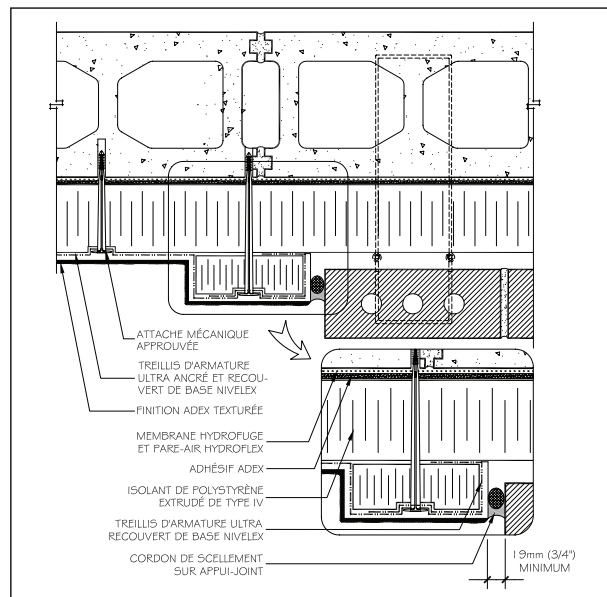


JONCTION HORIZONTALE

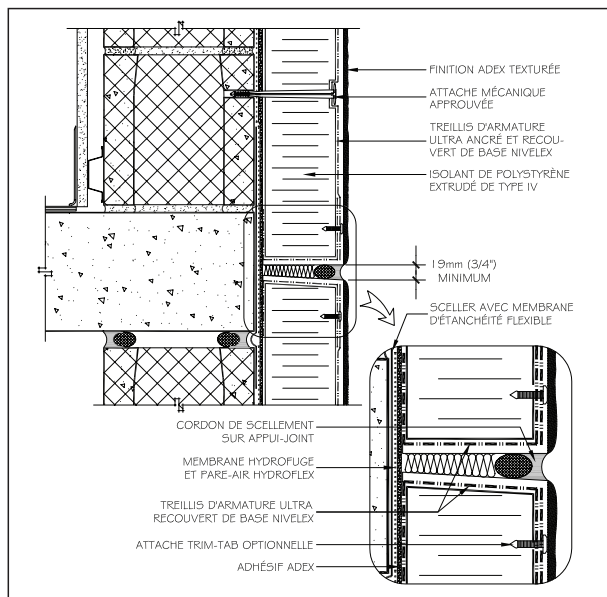
Le présent document contient les recommandations actuelles applicables à l'installation du système adex-HC. Elles ne sont fournies qu'à titre indicatif et sont sujettes à des modifications sans préavis. Systèmes Adex inc. se réserve le droit de faire toutes modifications éventuelles en tenant compte des progrès technologiques. Le professionnel (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) qui choisit de faire un usage, quel qu'il soit, de ces informations, assume l'entière responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, directe ou indirecte, qui pourrait découler de cet usage. Systèmes Adex inc. n'assume ni n'engage aucune responsabilité pouvant donner lieu à des dommages, défauts, défectuosités, déficiences, préjudices, pertes ou diminution de profit, qu'ils soient directs ou indirects, résultant de cet usage par le professionnel. Toute utilisation par une personne non spécialisée est strictement déconseillée. **SVP consulter www.adex.ca pour obtenir la dernière version de ce document.**



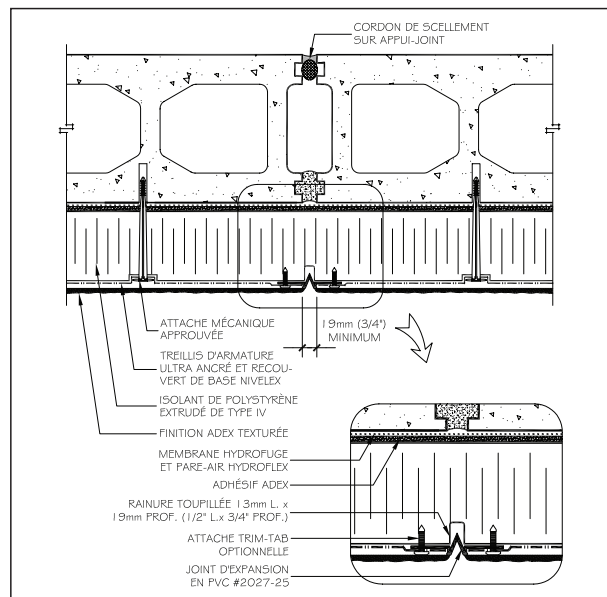
JONCTION HORIZONTALE OPTIONNELLE



JONCTION VERTICALE

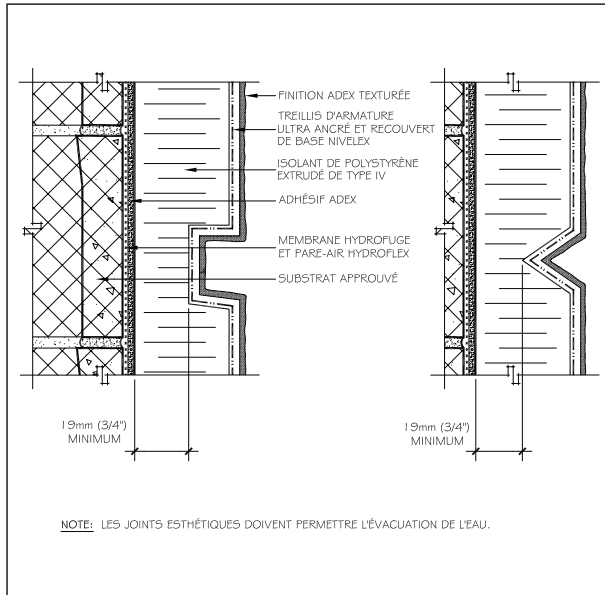


JOINT D'EXPANSION HORIZONTAL

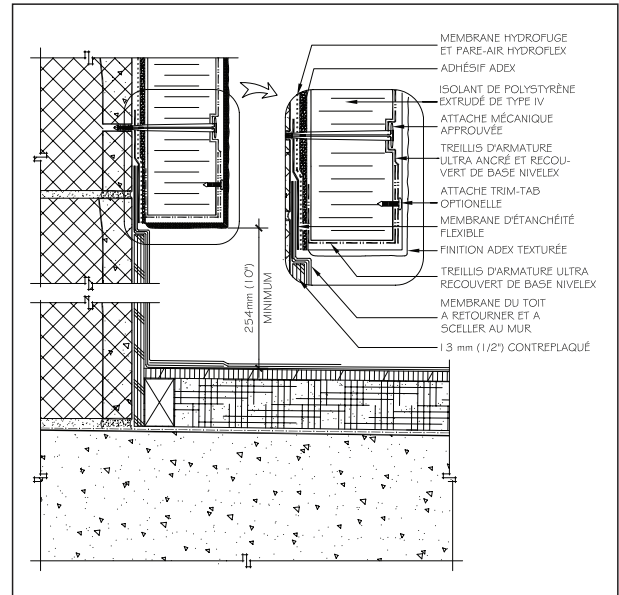


JOINT DE CONTRÔLE VERTICAL

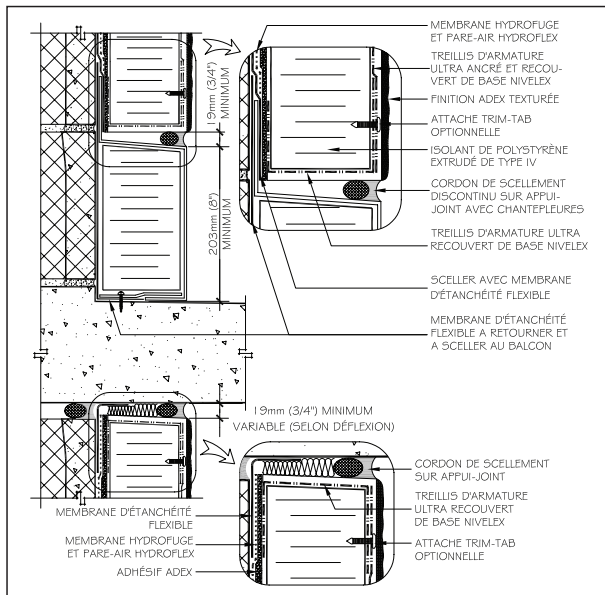
Le présent document contient les recommandations actuelles applicables à l'installation du système adex-**HC**. Elles ne sont fournies qu'à titre indicatif et sont sujettes à des modifications sans préavis. Systèmes Adex inc. se réserve le droit de faire toutes modifications éventuelles en tenant compte des progrès technologiques. Le professionnel (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) qui choisit de faire un usage, quel qu'il soit, de ces informations, assume l'entière responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, directe ou indirecte, qui pourrait découler de cet usage. Systèmes Adex inc. n'assume ni n'engage aucune responsabilité pouvant donner lieu à des dommages, défauts, défectuosités, déficiences, préjudices, pertes ou diminution de profit, qu'ils soient directs ou indirects, résultant de cet usage par le professionnel. Toute utilisation par une personne non spécialisée est strictement déconseillée. **SVP consulter www.adex.ca pour obtenir la dernière version de ce document.**



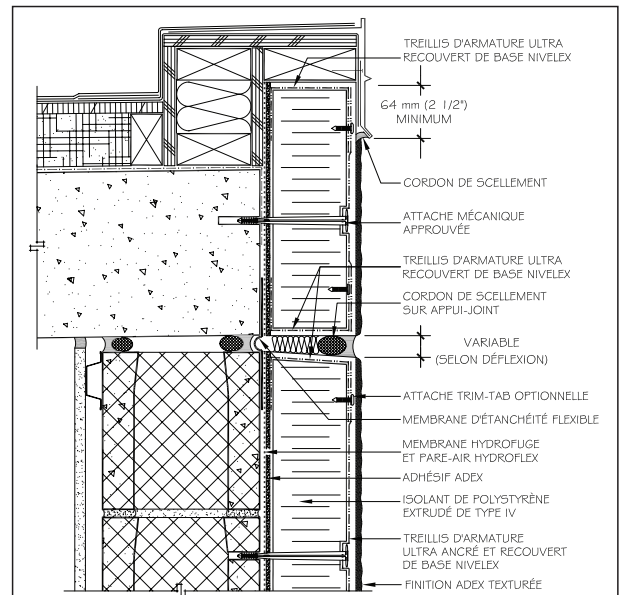
JOINTS ESTHÉTIQUES



JONCTION TOIT / MUR

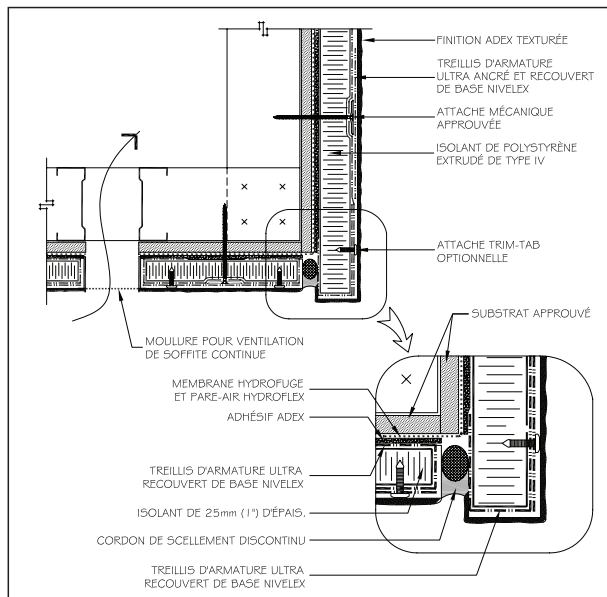


JONCTION BALCON

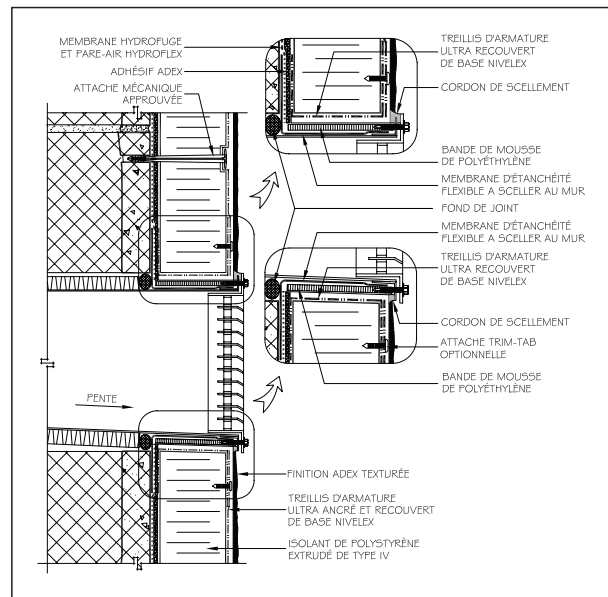


PARAPET

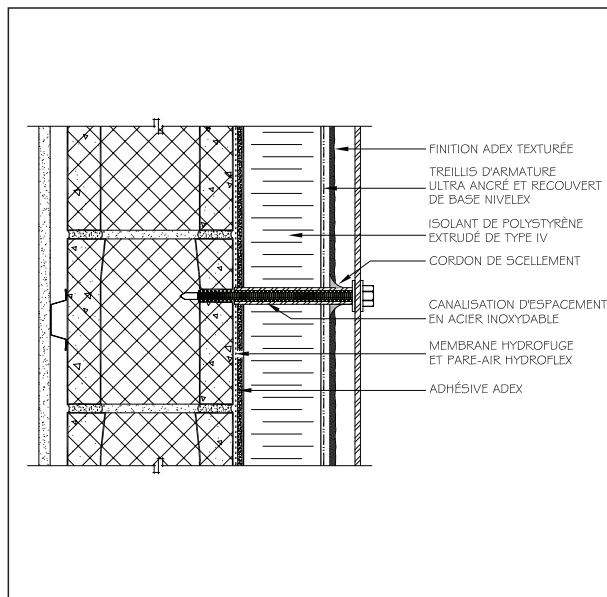
Le présent document contient les recommandations actuelles applicables à l'installation du système adex-HC. Elles ne sont fournies qu'à titre indicatif et sont sujettes à des modifications sans préavis. Systèmes Adex inc. se réserve le droit de faire toutes modifications éventuelles en tenant compte des progrès technologiques. Le professionnel (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) qui choisit de faire un usage, quel qu'il soit, de ces informations, assume l'entière responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, directe ou indirecte, qui pourrait découler de cet usage. Systèmes Adex inc. n'assume ni n'engage aucune responsabilité pouvant donner lieu à des dommages, défauts, défectuosités, déficiences, préjudices, pertes ou diminution de profit, qu'ils soient directs ou indirects, résultant de cet usage par le professionnel. Toute utilisation par une personne non spécialisée est strictement déconseillée. **SVP consulter www.adex.ca pour obtenir la dernière version de ce document.**



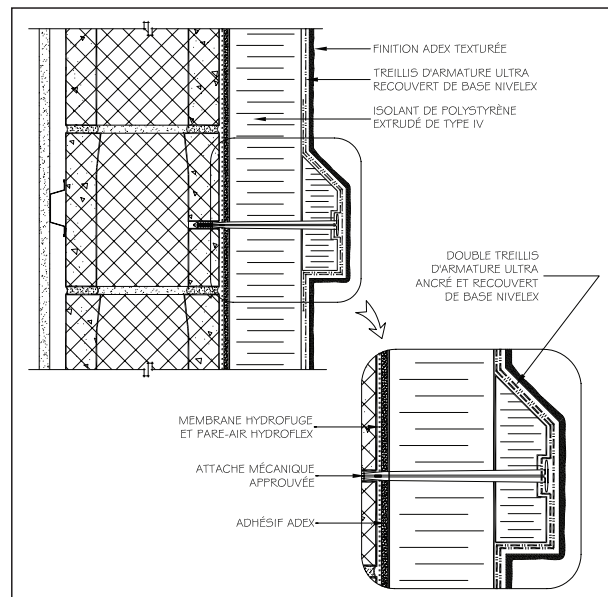
SOFFITE



PÉNÉTRATIONS

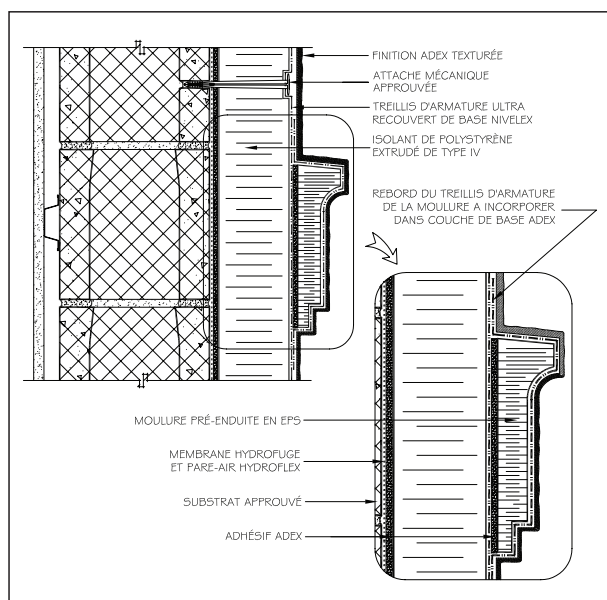


FIXATION D'ACCESSOIRES



RELIEF

Le présent document contient les recommandations actuelles applicables à l'installation du système adex-**HC**. Elles ne sont fournies qu'à titre indicatif et sont sujettes à des modifications sans préavis. Systèmes Adex inc. se réserve le droit de faire toutes modifications éventuelles en tenant compte des progrès technologiques. Le professionnel (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) qui choisit de faire un usage, quel qu'il soit, de ces informations, assume l'entière responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, directe ou indirecte, qui pourrait découler de cet usage. Systèmes Adex inc. n'assume ni n'engage aucune responsabilité pouvant donner lieu à des dommages, défauts, défectuosités, déficiences, préjudices, pertes ou diminution de profit, qu'ils soient directs ou indirects, résultant de cet usage par le professionnel. Toute utilisation par une personne non spécialisée est strictement déconseillée. **SVP consulter www.adex.ca pour obtenir la dernière version de ce document.**



MOULURE PRÉ-ENDUITE

Le présent document contient les recommandations actuelles applicables à l'installation du système adex-**HC**. Elles ne sont fournies qu'à titre indicatif et sont sujettes à des modifications sans préavis. Systèmes Adex inc. se réserve le droit de faire toutes modifications éventuelles en tenant compte des progrès technologiques. Le professionnel (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) qui choisit de faire un usage, quel qu'il soit, de ces informations, assume l'entière responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, directe ou indirecte, qui pourrait découler de cet usage. Systèmes Adex inc. n'assume ni n'engage aucune responsabilité pouvant donner lieu à des dommages, défauts, défectuosités, déficiences, préjudices, pertes ou diminution de profit, qu'ils soient directs ou indirects, résultant de cet usage par le professionnel. Toute utilisation par une personne non spécialisée est strictement déconseillée. **SVP consulter www.adex.ca pour obtenir la dernière version de ce document.**